



Devenez Ingénieur de l'Industrie et des Mines





Mettez vos compétences au service de l'Etat et de l'industrie sur des missions à forts enjeux

sniim

Les métiers

Les IIM interviennent auprès des entreprises sur de multiples sujets : sécurité industrielle, protection des populations, développement économique, sûreté nucléaire et transformation numérique.
Devenir IIM, c'est bénéficier d'une diversité de métiers de terrain sur des missions à forts enjeux, aux quatre coins du territoire, tout en s'assurant une carrière et une rémunération attractives.

Nous intervenons dans l'intérêt général sur différents domaines principaux au sein desquels vous pourrez développer vos compétences :



Stratégie économique

Élaborez et accompagnez les stratégies économiques nationales pour les entreprises.
Vous participez à l'élaboration de stratégies pour anticiper les mutations économiques. En région, vous accompagnez les entreprises dans leurs évolutions, en cohérence avec les orientations économiques nationales.



Nucléaire

Contrôlez et réglementez la sûreté des installations nucléaires.
Au sein de l'ASNR, vous définissez les exigences techniques nécessaires à la sûreté nucléaire. En tant qu'inspecteur, vous assurez le contrôle de la sûreté et de la radioprotection dans le but de protéger les personnes et l'environnement.



Risques industriels

Prévenez et réduisez les impacts des industriels.
Vous contrôlez les industries sur le respect des conditions d'exploitation. Dans un souci de prévention des risques liés au développement économique, vous instruisez les dossiers liés à la création et à l'évolution des sites en définissant les modalités techniques de fonctionnement.



Politique énergétique

Définissez et mettez en œuvre la politique énergétique nationale.
Vous pilotez un domaine particulier de la stratégie nationale, réalisez des analyses technico-économiques pour évaluer son efficacité et vous vous impliquez au sein de programmes européens et nationaux pour assurer la bonne mise en œuvre de cette politique.



Transition numérique

Accompagner la transition des entreprises et de l'État.
Vos missions sont tournées vers les technologies de l'information et des communications pour accompagner les entreprises et encadrer leurs évolutions en participant à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques. Vous contribuez également à la transformation numérique de l'État et à la maîtrise des risques afférents.



...et des missions en devenir

S'adapter aux défis émergents des entreprises et de l'État.
Vos missions sont tournées vers l'élaboration de la réglementation et l'accompagnement à sa mise en œuvre (véhicules autonomes, intelligence artificielle…). Vous pouvez être amené à représenter la France à la Commission européenne et être en poste à l'étranger.

Concrètement

Quel est le quotidien d'un IIM ?

Un IIM est avant tout un ingénieur de la fonction publique d'État dont la mission est d'accompagner les activités des entreprises. Une multitude de métiers est proposée, dont le quotidien est marqué par l'ingénierie, les risques juridiques, les relations avec les institutions, les industriels, les médias et les citoyens, la présence sur le terrain et la gestion de projet au sein de l'administration.

Est-il possible de changer de poste au cours de ma carrière ?

Un IIM est encouragé à construire sa carrière autour d'expériences variées. Elles sont enrichissantes pour l'agent et utiles pour nos différents employeurs.

Et manager, est-ce possible ?

L'accès à des postes d'encadrement se réalise généralement dans une seconde étape de carrière, après avoir acquis les compétences et l'expérience nécessaires.

Pour finir, quel est le niveau de rémunération ?

Intégrer le corps IIM, c'est obtenir une stabilité professionnelle avec une grille de salaire attractive et évolutive. À titre d'exemple, la rémunération d'un IIM débutant est de 3000 € nets mensuels et peut atteindre 7000 € en fin de carrière.

Témoignages



Raphaël FAUCHES

De formation initiale universitaire en chimie de l'environnement, j'ai eu la chance d'expérimenter, pendant presque dix ans, des métiers dans le domaine public et dans la recherche. Après un passage dans le privé dans le domaine du numérique, j'ai eu l'opportunité d'intégrer le corps des ingénieurs de l'industrie et des mines. Ce choix s'est fait naturellement : je voulais rejoindre un corps d'État permettant des passerelles entre différents domaines !

J'ai pris un poste en Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, à l'évaluation environnementale, en tant que référent Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, où j'ai pu travailler sur des sujets liés au cas par cas et aux avis de la MRAe (Mission Régionale d'Autorité environnementale) sur de nombreuses thématiques (logement, plan local d'urbanisme, gestion de l'eau, etc.). Je suis finalement revenu à mes premières amours en prenant un poste à la mission numérique auprès de la direction générale de la prévention des risques, en tant que chef de projet. C'est l'un des avantages des IIM : pouvoir traiter une problématique à partir d'approches radicalement différentes

Et plus encore…



Mélissa KOPPE

Après avoir étudié à l'IMT Nord Europe en tant qu'élève ingénieure de l'Industrie et des Mines, j'ai eu la chance de commencer à travailler à l'Autorité de sûreté nucléaire sur l'évaluation de la conformité des équipements sous pression nucléaire. Par la suite, j'ai eu l'opportunité de rejoindre le Haut Fonctionnaire de Défense et de Sécurité au Département de la sécurité nucléaire en tant que chargée de mission affaires internationales et réglementaires. Ce poste m'a également permis d'avoir l'opportunité de suivre, en parallèle de mon activité professionnelle, un MBA en Management de la sécurité.

Être IIM m'a permis de découvrir deux aspects très différents d'un domaine qui me passionne, à savoir le nucléaire, mais aussi de travailler sur des sujets très variés et à l'international. J'ai notamment l'occasion de représenter la France dans différentes instances internationales et de travailler avec des partenaires étrangers. La diversité des postes et les opportunités qui se présentent sont pour moi une vraie chance : elles permettent de découvrir des métiers très différents et de faire évoluer son parcours tout au long de sa carrière. Nos métiers ont beaucoup de sens, nous sommes directement acteurs de l'intérêt général et travaillons sur des sujets d'actualité. Je pense que c'est ça qui fait toute la richesse du métier d'IIM !



Sylvain MULLOT

J'ai intégré le corps des IIM après huit années d'expérience dans le secteur privé en management QHSE. Porté par les valeurs du service public et de l'intérêt général, c'est aussi la diversité des métiers et des parcours proposés aux IIM qui m'a attiré vers ce concours.

Après quatre années consacrées au développement économique et à l'accompagnement des entreprises, j'ai choisi d'explorer d'autres facettes de l'action publique. D'abord comme chef de pôle à FranceAgriMer, puis comme chef de service performance économique en Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt. Cette dernière mobilité m'a permis d'accéder au grade d'ingénieur divisionnaire seulement sept ans après mon entrée dans le corps.

En 2024, j'ai poursuivi cette diversification en rejoignant l'Office français de la biodiversité comme chef de projet. J'y anime aujourd'hui un réseau national d'experts et travaille sur l'évaluation des impacts des projets d'aménagement et de développement économique sur la biodiversité et sur la mise en œuvre de la séquence Éviter, Réduire, Compenser.

Mon parcours illustre ce qui constitue, à mes yeux, l'une des grandes forces du corps des IIM : pouvoir évoluer entre des univers professionnels très différents, tout en restant au service de l'intérêt général et à l'interface entre politiques publiques, acteurs économiques et protection de l'environnement.

Les étapes d'admission

Conditions d'admission préalables : être titulaire d'un titre ou diplôme de niveau 7 (ingénieur, master, DEA, …) et avoir une appétence pour le service public, l'industrie, le monde économique, la gestion de projet et les nouvelles technologies.



Étape 1

Dépôt du dossier.
Le dossier doit contenir : une lettre de motivation, une copie du titre ou diplôme, un CV détaillé et éventuellement une note décrivant les emplois précédemment occupés ou une fiche de synthèse des mémoires universitaires et publications (pour les doctorants).



Étape 2

Oral pour les candidats sélectionnés.
L'oral consiste en un exposé de 10 minutes du parcours du candidat puis une restitution de l'analyse d'un document portant sur un sujet d'ordre général en lien avec les métiers exercés par les IIM (document remis lors d'une préparation préalable de 15 minutes).



Étape 3

Transmission et choix des postes pour une prise de fonction (généralement en octobre).

Pour en savoir plus

sniim

Rejoignez le corps des IIM et ses centaines de métiers de terrain !

www.sniim.com

contact@sniim.com